



LE MAIRE DE LA COMMUNE

A la population

06230 – SAINT JEAN CAP FERRAT

Saint-Jean-Cap-Ferrat, le 2 décembre 2024

Courrier simple

N/Réf : JFD/JFF/MK/VB/2024/n°

**Objet : Recensement de la population : du 16 janvier au 15 février 2025.**

Chers résidents de Saint-Jean-Cap-Ferrat,

Du 16 janvier au 15 février 2025, Saint-Jean-Cap-Ferrat procédera à son recensement de la population. Pendant cette période, des agents recenseurs mandatés par la Mairie viendront à votre domicile pour collecter des informations essentielles au bon développement de notre commune.

Le recensement va au-delà d'une simple formalité. Il permet d'établir un portrait précis de la population, facilitant ainsi la compréhension des besoins de chacun. Grâce à cette opération, la commune pourra ajuster ses infrastructures, ses services publics et ses équipements afin de mieux répondre aux attentes des habitants. Ce processus fixe également le chiffre officiel de la population, un critère déterminant pour le calcul des aides financières de l'État. Plus notre population est nombreuse, plus les moyens alloués à Saint-Jean-Cap-Ferrat augmenteront, améliorant ainsi la qualité de vie de tous.

Participer au recensement ne vous prendra que quelques minutes, mais ses effets se feront sentir pendant des années. Que vous optiez pour le questionnaire papier ou en ligne, chaque réponse est précieuse. Grâce à vous, Saint-Jean-Cap-Ferrat pourra mieux planifier son avenir et renforcer ses actions en faveur de la communauté.

**A partir du 16 janvier jusqu'au 15 février 2025**, vous pourrez remplir le questionnaire en ligne via [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr). Pour cela, saisissez votre code d'accès et votre mot de passe, ainsi que les identifiants de votre logement, fournis sur la notice que vous recevrez par courrier ou d'un agent recenseur. Laissez-vous ensuite guider pour répondre aux questions sur votre logement et les informations individuelles, puis cliquez sur "envoyer le questionnaire" pour finaliser votre participation.

Les agents recenseurs pourront vous accompagner le moment venu.

## LE MAIRE DE LA COMMUNE

Cette année, notre commune participera également à l'enquête nationale "Familles" de l'INSEE, qui étudiera la diversité des structures familiales et les modes de vie. Une opportunité supplémentaire pour affiner notre connaissance des réalités locales.

Ensemble, faisons de Saint-Jean-Cap-Ferrat une commune toujours plus adaptée à ses habitants.

Je vous prie de croire, en l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire



Jean-François DIETERICH